

-----  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**  
-----

## **MARCHE DE SERVICES**

# **PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

**AAOI N°004/MEEM /SBPE/DG/PRMP/DNCMP/SP du 15/11/2024**

**Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA (Lots 1 et 2)**

**SIGMAP : S\_CJ\_96590**

**Source de Financement : Budget Autonome**

**Gestion : 2024**

**Imputation budgétaire : 3 7 6 6 2 5 2 0 4**

**Décembre 2024**

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Référence** : AAOI N°004/MEEM /SBPE/DG/PRMP/DNCMP/SP du 15/11/2024

**Objet** : Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA (Lots 1 et 2)

**Mode de passation** : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

L'an deux mil vingt-quatre et le trente décembre à 15 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Direction Générale de la Société Béninoise de Production d'Electricité SA (SBPE) sise à l'immeuble Sainte Cécile de type R+5, blanc-marron, au quartier Gbèdomidji, derrière le Collège des Sœurs de Saint-Augustin à Saint Michel, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a procédé à l'attribution du marché cité en objet.

Ont pris part aux travaux conformément à la note de service N°1171/24/MEEM/SBPE/DG/PRMP/SP-MP/APM/SA du 18/12/2024, les membres de ladite Commission dont les noms suivent :

- Président : **Soufiane T. KOUCHELE ASSOUMA**, Personne Responsable des Marchés Publics / SBPE ;
- Rapporteur : **Kalil Deen SOURADJOU**, Secrétaire Permanent de la PRMP / SBPE ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
SBPE	Jean-Marcel M. LIGAN T.	Représentant du DT	Avec voix délibérative
SBPE	Moudjib Emilola YESSOUF	DAF	Avec voix délibérative
SBPE	Monique WADAGNI	C/CJ	Avec voix délibérative
SBPE	Vivien S. AGBAKOU	C/CSRPI	Avec voix délibérative
SERENA	Moréas ESSOU	Courtier	Avec voix délibérative
GESCAR	Amen HOUNZANDJI	Courtier	Avec voix délibérative

Les résultats de l'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

(Voir page suivante)

*[Handwritten signatures and initials]*

<b>Lot 1</b>	<b>Intitulé :</b> Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages de la SBPE SA
<b>Procédure</b>	
<b>Mode de passation</b>	<b>Appel d'Offres Ouvert International</b>
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	<b>Bon à lancer DNCMP en date du 14/11/2024</b>
<b>Soumissionnaire (s)</b>	
01- Groupement NSIA / SANLAM / ATLANTIQUE ; 02- L'AFRICAINNE DES ASSURANCES ; 03- Groupement SUNU ASSURANCE IARD BENIN / SUNU ASSURANCE IARD GABON.	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
<b>Groupement NSIA / SANLAM / ATLANTIQUE</b>	<b>Offre jugée non recevable pour raison de programme d'activités daté, signé et cacheté non fourni.</b>
<b>L'AFRICAINNE DES ASSURANCES</b>	<b>Offre financière non évaluée économique la plus avantageuse car classée 2<sup>ème</sup>.</b>
<b>Attributaire</b>	
<b>Nom</b>	<b>Groupement SUNU ASSURANCE IARD BENIN / SUNU ASSURANCE IARD GABON</b>
<b>Montant proposé</b>	437.616.722 F CFA HT
<b>Montant évalué (corrigé)</b>	437.616.531 F CFA HT
<b>Rabais 5%</b>	00%
<b>Montant après rabais</b>	<b>437.616.531 F CFA HT</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
<b>Objet du marché</b>	Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA (lot 1 : <b>Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages de la SBPE SA.</b> )
<b>Montant du marché</b>	<b>Quatre cent trente-sept millions six cent seize mille cinq cent trente et un (437.616.531) Francs CFA Hors Taxes soit, cinq cent trois millions deux cent soixante-deux mille (503.262.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.</b>
<b>Délai d'exécution</b>	<b>Trois (03) ans</b>
<b>Part de sous-traitance (le cas échéant)</b>	<b>Néant</b>
<b>Variante prise en compte</b>	<b>Néant</b>

2024 # 768 3 

<b>Lot 2</b>	<b>Intitulé : Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA)</b>
<b>Procédure</b>	
<b>Mode de passation</b>	<b>Appel d'Offres Ouvert International</b>
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	<b>Bon à lancer DNCMP en date du 14/11/2024</b>
<b>Soumissionnaire (s)</b>	
<b>01- Groupement SANLAM – NSIA</b>	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>Attributaire</b>	
<b>Nom</b>	<b>Groupement SANLAM ASSURANCE BENIN – NSIA ASSURANCES BENIN</b>
<b>Montant proposé</b>	<b>450.030.000 F CFA HT</b>
<b>Montant évalué (corrigé)</b>	<b>450.030.000 F CFA HT</b>
<b>Rabais 5%</b>	<b>00%</b>
<b>Montant après rabais</b>	<b>450.030.000 F CFA HT</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
<b>Objet du marché</b>	<b>Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA (lot 2 : Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA).</b>
<b>Montant du marché</b>	<b>Quatre cent cinquante millions trente mille (450.030.000) Francs CFA soit, quatre cent quatre-vingt-quinze millions trente-trois mille (495.033.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.</b>
<b>Délai d'exécution</b>	<b>Trois (03) ans</b>
<b>Part de sous-traitance</b>	<b>Néant</b>
<b>Variante prise en compte</b>	<b>Néant</b>

2024  
 F & S  
 4

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres propose de déclarer attributaire :

- du lot 1 : Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance globale dommages de la SBPE SA, le soumissionnaire Groupement SUNU ASSURANCE IARD BENIN / SUNU ASSURANCE IARD GABON pour un montant total Hors Taxes de quatre cent trente-sept millions six cent seize mille cinq cent trente et un (437.616.531) Francs CFA soit, cinq cent trois millions deux cent soixante-deux mille (503.262.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises et ;

- du lot 2 : Accord-cadre sur trois (03) ans pour l'assurance responsabilité civile chef d'entreprise de la SBPE SA, le soumissionnaire Groupement SANLAM ASSURANCE BENIN – NSIA ASSURANCES BENIN pour un montant total Hors Taxes de quatre cent cinquante millions trente mille (450.030.000) Francs CFA soit, quatre cent quatre-vingt-quinze millions trente-trois mille (495.033.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 2024.

Ont signé :

Le Président



Soufiane T. KOUCHELE ASSOUMA

Le Rapporteur



Kalil Deen SOURADJOU

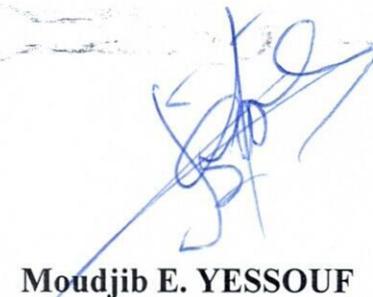
Membres



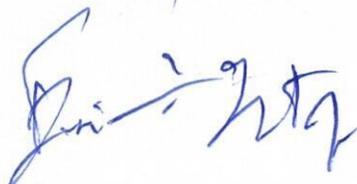
Moréas ESSOU



Charif-Dine MOUMOUNI



Moudjib E. YESSOUF



Jean-Marcel M. LIGAN. T



Amen HOUNZANDJI



Monique WADAGNI